

PROJET ASSOCIATIF

2024-2029



Solidarité
Accueil





Salariés à l'occasion des 40 ans de Solidarité Accueil

INTRODUCTION

C'est en s'appuyant sur des valeurs humanistes - que nous nous engageons à mettre en œuvre dans la pratique quotidienne - que **SOLIDARITE ACCUEIL** participe au projet politique dont l'objectif est de permettre aux plus défavorisés de trouver ou retrouver une place d'**ACTEUR** dans la Cité.

C'est en effet une des grandes missions de l'Etat que celui-ci nous confie : venir en aide à celles et ceux qui ont décroché ou qui n'arrivent pas à s'intégrer dans notre société.

C'est l'honneur – et la grande responsabilité - de notre association !

Les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité sont les leviers auxquels nous avons recours dans notre mission d'accueil et d'accompagnement des personnes : retrouver la liberté d'entreprendre, se sentir l'égal des autres grâce à notre manière de faire, ressentir la fraternité dans notre façon d'être.

Le complément indispensable à cette mission première, et qui demande une approche et un travail spécifiques, est de sensibiliser notre environnement afin qu'il partage nos valeurs de solidarité, de respect et de fraternité, propres à faciliter l'intégration des personnes en difficulté.

Ce nouveau projet 2024-2029 a pour objectif de rappeler nos valeurs, de les réaffirmer, d'expliquer de quelle manière nous voulons les mettre en pratique, dans le cadre des missions qui nous sont confiées et des moyens qui nous sont attribués.

Nous avons remis en débat notre manière de fonctionner prévue pour 2018-2023 en insistant sur la cohérence entre nos valeurs affichées et notre façon de travailler.

Pour ce faire, nous avons constitué des groupes de réflexion mixtes : salariés, administrateurs, bénévoles et bénéficiaires sur les thèmes suivants :

- Pratique professionnelle
- Bienveillance et bienveillance
- Bénévolat
- Communication

Cette élaboration collégiale doit permettre à toutes et tous de se sentir responsables de la mise en œuvre de ce projet sans s'interdire de prendre des initiatives.

Point de référence pour toute l'association, le projet associatif fixe une ligne politique claire encadrant, pour la période choisie, les propositions et les efforts à assumer par les administrateurs et les salariés ; c'est un cadre utile pour déterminer les priorités des différents projets de développement et d'investissement.

Enfin, il est, à l'intention des partenaires, une présentation des activités de l'association.
(cf. www.solidariteaccueil.org)

« SOLIDARITÉ ACCUEIL »

PLUS DE 40 ANS D'HISTOIRE »

1982 : Création de l'Association **SOLIDARITÉ ACCUEIL**, à l'initiative d'élus et de travailleurs sociaux exerçant localement, afin de permettre l'accueil d'urgence des personnes sans abri.

1985 : Agrément Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale (CHRS) « éclaté ». Cette structure souple d'accueil, d'orientation et de réinsertion pour inadaptés sociaux comportait, sur Châteauroux, 25 places, avec ou sans hébergement, pour adultes isolés et couples sans enfants. L'hébergement était réalisé dans des appartements loués par **SOLIDARITÉ ACCUEIL**, soit dans le parc HLM, soit dans le parc privé.

1988 : Création des premières activités d'insertion par l'économique, gérées directement par le CHRS. Ces activités, qui ne concernaient alors que quelques personnes et de façon ponctuelle, incluaient un atelier occupationnel, des chantiers extérieurs (bâtiment second œuvre, jardinage, petits déménagements, entretien de rivières) et de la sous-traitance.

1994 : Création de l'Auberge Sociale de Maître Jean à Argenton sur Creuse avec une capacité de 12 places d'hébergement temporaire pour des personnes en voie d'insertion ou en danger d'exclusion.

2002 : **SOLIDARITÉ ACCUEIL** a vingt ans !

Augmentation importante de l'activité du Service d'Accueil et d'Orientation liée en partie à l'ouverture à Châteauroux d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).

2004 : Prise du 115 en gestion intégrale.

2005 : Création, à titre expérimental, d'un SAMU Social, ouverture de la première Maison Relais de l'Indre.

2006 :

- Création des « potagers de Velles » activité de maraîchage biologique
- Mise en œuvre du Service d'Accueil et d'Orientation Départemental
- Déménagement du secteur social avenue Charles de Gaulle

2010 :

- Important désengagement de l'État ayant conduit à une réduction significative du financement de l'Auberge Sociale d'Argenton sur Creuse, amenant à s'interroger sur la viabilité de cette structure et un déficit important sur l'activité d'hébergement d'urgence en chambre d'hôtel
 - Désengagement du Conseil Général de l'Indre dans le financement du CAVA
 - Suppression du SAMU Social faute de financements suffisants pour la campagne hivernale 2010-2011

2013 :

- Création des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) d'une capacité de 8 places. L'établissement est ouvert depuis le 1er août 2013 et financé par l'ARS.
- Création d'un Accueil de Jour pour personnes sans domicile fixe. Ouvert le 5 décembre 2013, il est installé provisoirement dans les locaux du Secours Catholique dans le cadre d'un partenariat.

2014 :

- Transfert de l'activité du CHRS géré par Blanche de Fontarce (anciennement géré par le Centre d'Accueil « Les Écureuils ») à **Solidarité Accueil** et formation d'un CHRS unique accueillant tout public d'une capacité de 68 places ;
- Création d'un accueil de jour dénommé « Accueil & Écoute 36 – contre les violences faites aux femmes et au sein du couple ».

2016 : Création du Centre d'accueil et d'orientation (CAO) d'Issoudun d'une capacité de 40 places destiné à l'accueil des migrants en provenance des campements parisiens et de Calais.

2017 : Fermeture du CAVA au 30 juin. En septembre augmentation de 10 places du CAO, capacité portée à 50 places.

2019 : Mars : Ouverture d'une Structure Expérimentale d'Hébergement et d'Insertion pour les Mineurs Non Accompagnés (SEHIMNA) de 25 places.

2021 :

- Ateliers culinaires en faveur des plus démunis dans le cadre du plan France Relance
- Plan de modernisation des accueils de jour dans le cadre du plan France Relance
- Augmentation de capacité d'accueil à 19 places des ACT (+ 6 places "sortants de prison").
- Unification du CHRS

2022 : Célébration des 40 ans de l'Association

- Démarrage de l'activité Maintenance
- Création d'un poste de Directrice adjointe du pôle social et médico-social
- Reprise du restaurant social et solidaire l'Assiette
- Augmentation de la capacité des ACT, portée de 19 à 29 places, dont 5 hors les murs

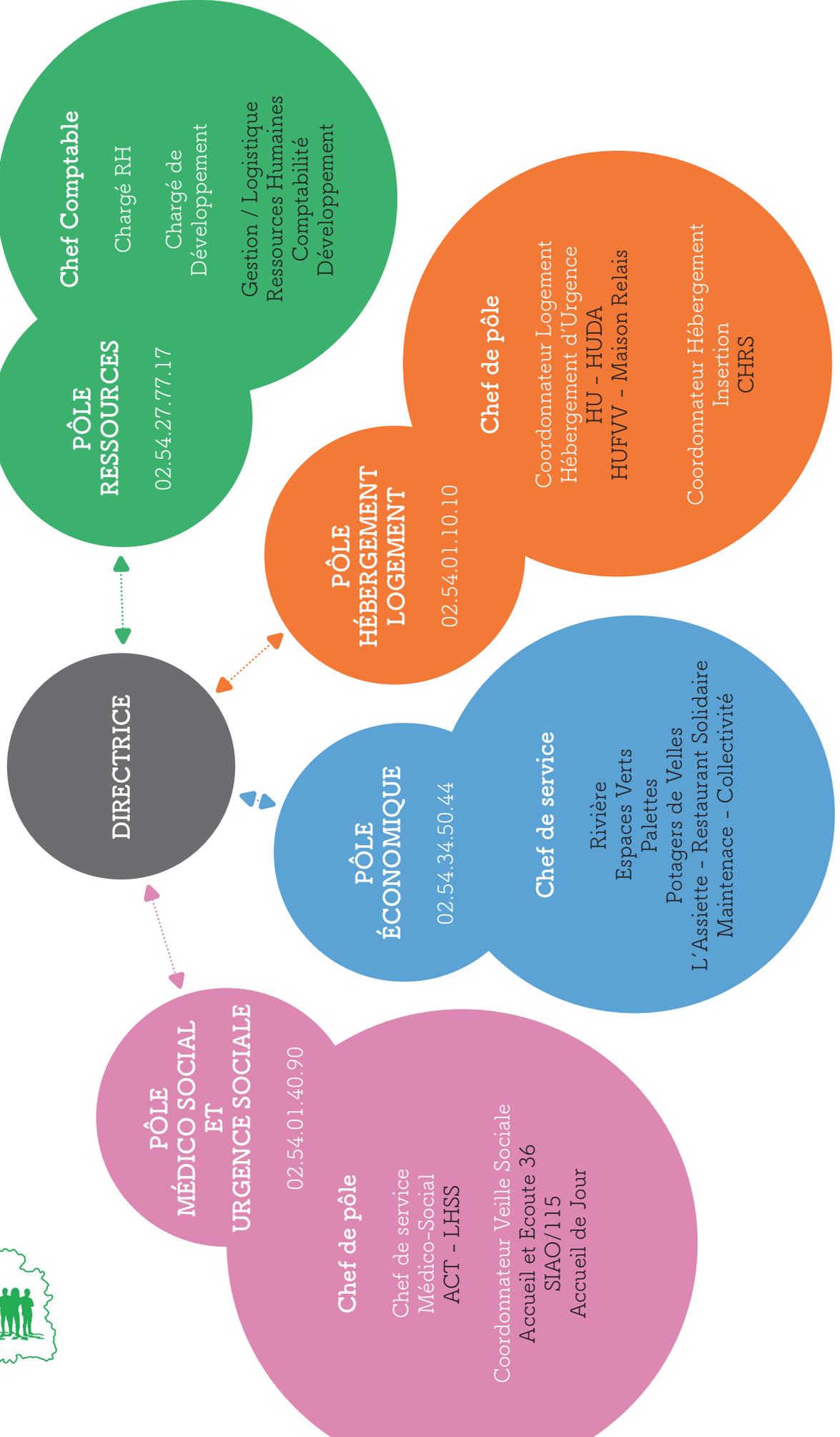
2023 :

- Modification de l'organisation de l'Association : nomination d'une direction unique, de 2 chefs de pôles, 3 coordinateurs et un chef de service supplémentaire.
- Création de 3 places supplémentaires au LHSS et ouverture des places supplémentaires des ACT acquises en 2022.
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour le CHRS en janvier 2023
- Obtention d'une place supplémentaire en hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences
- Décembre 2023, arrêt de l'activité SEHIMNA

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Solidarité
Accueil



SOLIDARITÉ ACCUEIL

AUJOURD'HUI

1982 – 2023 c'est plus de 40 ans de vie associative aux côtés des plus démunis.

L'histoire de **Solidarité Accueil** (page 4 et 5) traduit son évolution – en fonction des besoins exprimés par les Pouvoirs publics et de nos initiatives.

Notre objectif est de favoriser la réinsertion de personnes en difficulté sociale et de familles ayant perdu leur autonomie, par :

- Des solutions d'hébergement, de logement, et d'accès aux soins ;
- Des actions spécifiques de réadaptation à la vie sociale et professionnelle ;
- L'accueil dans ses structures d'insertion par l'activité économique et la formation.

L'association est actuellement structurée en quatre pôles :

- Médico-social et urgence sociale
- Hébergement et logement
- Insertion par l'activité économique
- Ressources

Cet ensemble est placé sous la responsabilité d'une directrice.

Ces pôles sont organisés selon l'organigramme joint (page 6).

Ils ont pour vocation d'accueillir, héberger, **accompagner**, préparer à l'emploi, les personnes qui en ont besoin.

Pour la cohérence de l'association, un **comité directeur** réunit les membres du bureau, la directrice et les responsables de pôles une fois par mois et prend les décisions opérationnelles dont il rend compte au conseil d'administration.

Plus de 70 salariés permanents sont mobilisés pour la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs.

L'association est structurée pour proposer un ensemble de services aux personnes accueillies, de la « mise à l'abri » vers l'inclusion, l'accès aux soins et l'autonomie.

Ce champ d'action fait de Solidarité Accueil, de par son expertise et sa force de proposition, un acteur et un interlocuteur incontournable du département.

Un conseil d'administration composé de 9 à 21 membres bénévoles est responsable de la gouvernance de l'association. Son activité et sa gestion sont contrôlées et validées annuellement par un commissaire aux comptes.

Une part importante des financements des établissements et services provient de fonds publics des services déconcentrés de l'Etat : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et des collectivités territoriales : Conseil départemental, Communauté d'agglomération, et également de fonds européens : FSE.

Notre rôle est aussi d'interpeler les pouvoirs publics en faisant remonter les besoins du territoire et de convaincre les décideurs de mobiliser les financements nécessaires.

Dans cette optique - pour les missions relevant du secteur social - notre association participe aux réseaux nationaux tels que la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), la Fédération Santé Habitat (FSH) et l'Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratif Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) qui sont des sources d'information, de veille législative et des acteurs de formation sur l'ensemble de nos métiers. Pour le pôle économique, nous participons à l'animation de réseaux propres à nos activités : Réseau Cocagne, Coordination Départementale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (CDSIAE), Mission locale et structures de développement économique.

NOS VALEURS

Le moment et les raisons de la création d'une association marquent pour longtemps son identité, c'est pourquoi le rappel des origines de Solidarité Accueil en 1982 est, plus que jamais, important dans l'environnement de 2024.

Au début des années 1980 – suite à la fermeture de l'abri de nuit pour hommes SDF géré par la ville de Châteauroux – des élus et des travailleurs sociaux bénévoles se sont mobilisés pour réaliser une étude sur les besoins des personnes les plus démunies. Ce travail, effectué en collaboration avec les circonscriptions de travail social sur l'ensemble du département, mettait en évidence de très réels besoins, allant bien au-delà d'une simple « mise à l'abri » pour SDF et la nécessité de créer une structure départementale d'**accueil** et d'**insertion** ; ces personnes pouvant être effectivement SDF, mais, plus largement, ayant de très grandes difficultés personnelles d'insertion sociale et / ou professionnelles.

Cette structure a vu le jour en 1982, sous le nom de **Solidarité Accueil**, et proposait déjà :

- un hébergement digne et sécurisant ;
- un accompagnement personnalisé ;
- différents types d'activités adaptées aux besoins et aux compétences des personnes accueillies et permettant, à plus ou moins long terme, une reprise de confiance en soi, une formation, un retour à l'emploi et bien sûr un logement.

Aujourd'hui nous considérons que Solidarité Accueil est un point de départ vers l'autonomie et que la globalité du parcours dans l'association doit tendre vers un seul but : être un Tremplin vers l'avenir, comme cela a été souligné lors des 40 ans de Solidarité Accueil.

C'est dans un esprit d'**accueil** inconditionnel, de **solidarité**, de **respect** de leur **dignité** et de **confiance** mutuelle, d'apprentissage de la **citoyenneté**, que nous nous sommes engagés à travailler avec celles et ceux que nous accueillons, en nous efforçant de valoriser et de promouvoir leurs richesses et leurs compétences.

« Une société s'évaluant essentiellement à la place qu'elle réserve aux plus faibles de ses membres », nous conduit à militer pour que ces valeurs soient partagées par le plus grand nombre de nos concitoyens, de sorte que la solidarité avec les femmes et les hommes défavorisés soit l'affaire de TOUS.



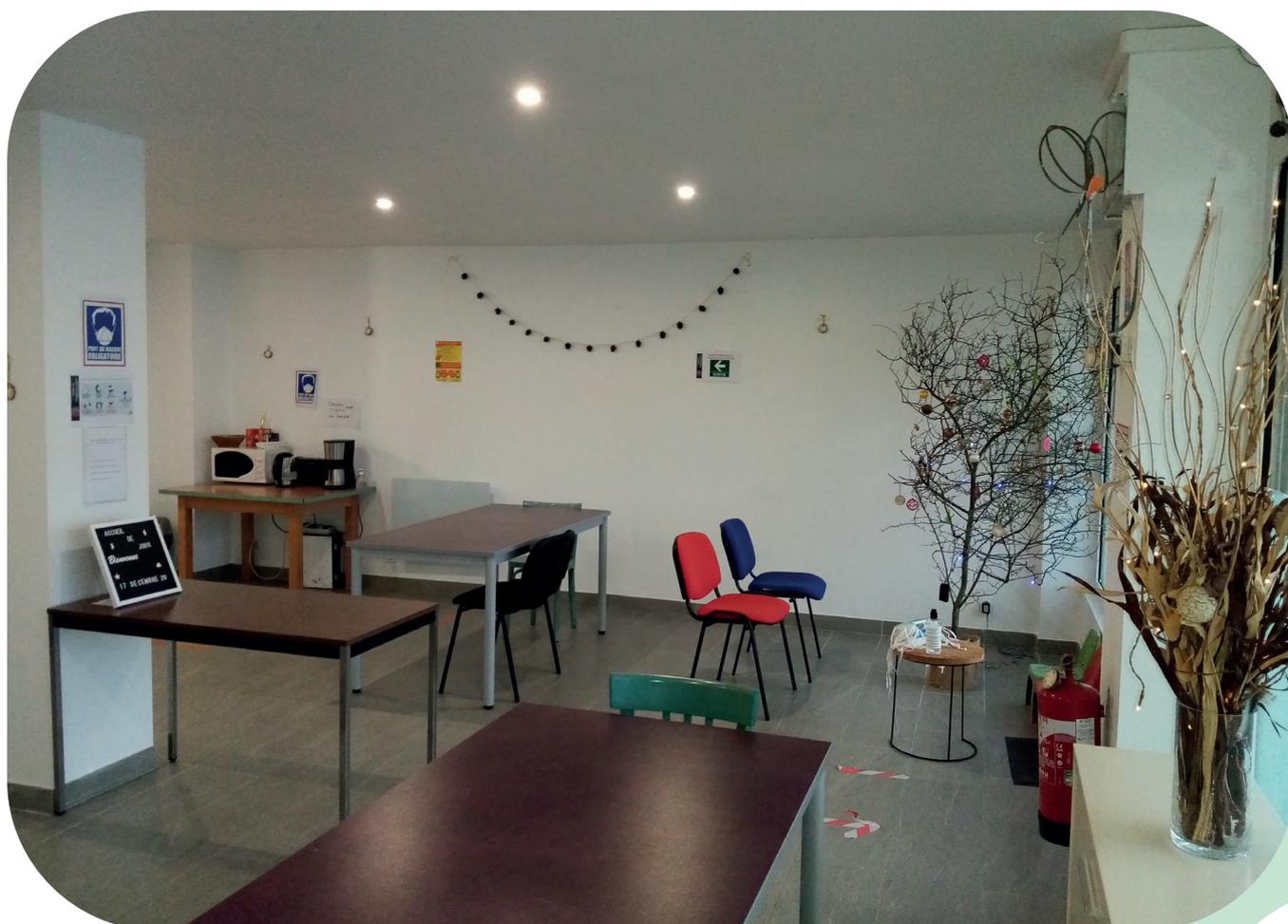
NOTRE ENVIRONNEMENT

Notre association est au cœur de ce que provoquent les évolutions de notre société. Chaque jour, nous sommes témoins des conséquences des bouleversements sociétaux, sociaux et environnementaux et plus précisément :

- l'évolution de la structure des ménages qui bouscule et disperse les familles.
- les conditions économiques plus dures qui – à travers le chômage, le surendettement, les expulsions – fragilisent les familles comme les individus.
- les conditions climatiques qui obligent un nombre croissant de familles à fuir leur propre territoire.
- le repli sur soi de plus en plus important, au détriment de la solidarité et de la fraternité.

Par ailleurs, les instabilités géopolitiques conduisent à des déplacements de population importants, des parcours migratoires difficiles, maltraitants qui rendent impossible un retour en arrière. De ce fait, ces personnes se retrouvent victimes d'une politique du non-choix qui produit des situations de ni-ni (ni régularisables, ni expulsables), remettant en cause les projets individuels d'insertion et limitant les sorties positives des dispositifs. Nos structures d'hébergement prennent alors en charge des personnes dont le séjour sur le territoire national est précaire et les chances d'accès au droit d'asile quasi nulles.

Ces évolutions ne remettent pas en question, bien au contraire, notre choix initial d'accueillir toute personne en grande détresse, et de toujours la situer au cœur de notre mission, mais ces nouveaux besoins et les nouvelles orientations des politiques publiques privilégiant **l'hébergement d'urgence** d'une part **ET le logement d'abord** de l'autre nous obligent à nous adapter avec réalisme et prudence et à être encore plus vigilants sur la qualité de notre travail.



Accueil de jour

BILAN & PERSPECTIVES

Actions réalisées pendant la période 2018-2023

- Développement du secteur médicosocial avec des places nouvelles allouées par l'ARS pour les ACT et les LHSS.
- Création d'un fonds de dotation **Solidarité Indre** qui nous permet d'être au plus près des besoins du territoire et d'agir plus rapidement. Créé en partenariat avec l'association **Alfage** qui venait de cesser son activité, ce fonds de dotation peut recevoir les dons des particuliers et des entreprises qui peuvent ainsi bénéficier d'un crédit d'impôts.
- Hébergement d'Urgence pour Femmes Victimes de Violence (HU FWV) réalisé grâce à la création du fonds de dotation Solidarité Indre avec le legs de la maison de l'association Alfage.
- Création du poste de chargé de développement, essentiel pour le quotidien et l'avenir d'une association, et souhaité depuis longtemps.
- Création de 3 nouvelles activités au pôle économique : maintenance à usage interne, partenariat puis création d'un nouveau chantier d'insertion avec **l'Assiette**, et activité bûcheronnage en complément de l'activité rivières.
- Instauration de journées trimestrielles de découverte des services de SA pour les nouveaux salariés recrutés et les administrateurs.
- Création d'un CHRS unifié selon les demandes de l'autorité de tarification.
- Déménagement des services communs vers la rue Rabelais permettant l'augmentation du nombre de places du CHRS regroupé avenue Charles de Gaulle.
- Célébration des 40 ans de l'association qui nous a permis de réunir nos partenaires, tous nos salariés et les usagers et d'accueillir des intervenants venus partager leur vision de notre métier.
- Signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour une période de 5 ans (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et Hébergement d'Urgence (HU)) permettant des investissements et une politique à plus long terme.
- Réorganisation complète de l'organigramme de SA avec une directrice et 4 pôles d'activité.
- 115/SIAO en voie de stabilisation avec embauches et formation de professionnels aptes à assurer des remplacements sur ce service pivot.
- Transformation du Centre d'Accueil et d'Orienté (CAO) d'Issoudun en Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA).
- Création d'un COMOP (Comité Opérationnel) permettant la transversalité entre les différents dispositifs de l'association.



Perspectives et axes d'amélioration

- Création, en début d'année 2024 de trois commissions : « Qualité et procédures », « Ethique et déontologie », « Gestion-finances ».
- Communication interne : reprendre et institutionnaliser la parution d'un journal interne : **Trait d'union**.
- Regroupement des activités médicosociales dans un même lieu permettant des extensions, en partenariat avec les bailleurs sociaux.
- Recherche d'un lieu plus adapté pour l'Accueil de jour.
- Amélioration des conditions de travail par allègement des tâches administratives :
 - Mise en oeuvre d'un logiciel unique qui permettra le suivi de parcours des personnes accueillies (diagnostic d'entrée, différentes actions et propositions d'orientation...), accessible à tous les professionnels concernés, évitant le travail en double ou plus.
 - Amélioration du fonctionnement des services par une transmission rapide des documents.
 - Priorité à l'initiative, en donnant à tous la possibilité de faire des propositions qui permettent d'améliorer le fonctionnement de leur travail.
 - Traitement rapide des problèmes avant qu'ils ne prennent de l'ampleur.
- Communication le plus souvent possible avec nos partenaires, dans un climat de confiance.
- Recherche de partenaires pour la création d'une sorte de « CDSIAE sociale » qui regrouperait tous les acteurs de l'intégration sociale de l'Indre afin de développer des synergies.
- Recherche de partenaires pour une complémentarité d'offres dans le secteur économique.
- Mise en conformité des Conseils de Vie Sociale.
- Création d'un groupe de réflexion sur le développement du bénévolat.



NOTRE PROJET

Pour les bénéficiaires de notre association

- Un accueil digne, respectueux, et professionnel mettant l'accent sur la bienveillance, la bienveillance et l'exigence par rapport au respect des règles de vie en communauté et des engagements mutuels.
- Une amélioration des conditions matérielles d'accueil, rendue possible avec la signature du CPOM.
- Un meilleur suivi de l'accompagnement avec le logiciel unique.
- Une participation à diverses activités (sport, cuisine, activités caritatives ou culturelles ...) permettant de répondre au besoin d'être utile et d'améliorer l'estime de soi.
- D'une manière générale, une ouverture au monde extérieur, comme c'est déjà le cas avec la démarche SEVE au pôle économique.
- Une attention particulière, par notre façon d'être et de faire, pour faire prendre conscience à nos bénéficiaires qu'ils sont en transition et que SA est un tremplin pour leur avenir.

Pour les salariés

Toutes celles et ceux qui - au sein de **Solidarité Accueil** - ont pour mission **d'accueillir et d'accompagner sont les acteurs majeurs du même projet.**

Chacun doit savoir que son travail est connu et reconnu par l'ensemble de l'association (collègues, services supports, encadrement, administrateurs). Des moments d'échanges, de débats au sein des équipes et entre équipes facilitent grandement cette prise de conscience et permettent de connaître toutes les richesses et compétences internes donc de possibilités d'aide.

Dans la pratique :

- Chaque salarié a une fiche de poste qui apporte une sécurité. A travers un cadre clair il peut se sentir autonome et connaître ses missions et celles de ses collègues.
- L'accueil des personnes en difficulté demande un investissement professionnel important. Le salarié doit donc avoir de bons outils et être formé en conséquence.
- La bonne connaissance du projet associatif permet au salarié de répondre aux questions de l'extérieur.
- La recherche du travail en équipe permet les échanges et est sécurisante pour les cas difficiles ou autres et apporte une cohérence dans les réponses.
- Afin de faciliter l'accueil des nouveaux salariés, une procédure a été mise en place.

Nous devons rester vigilants sur le bon dimensionnement de chaque service, y compris des services communs, pour que la qualité du travail des salariés soit améliorée avec une charge de travail équitablement répartie.

Pour les bénévoles

Des personnes de bonne volonté donnent du temps et de l'énergie en accompagnant certains ateliers (restaurant solidaire, accueil de jour, amis des potagers...) ou pourraient apporter leur aide pour l'alphabétisation ou une aide plus ciblée. Ces personnes apportent une plus-value dans la réalisation des projets. Elles doivent pouvoir être associées à notre fonctionnement. Un soin particulier doit être apporté à la répartition des missions entre professionnels et bénévoles.

Pour les administrateurs

L'administrateur est un bénévole à part entière. Il donne son temps et son énergie. Il ne doit pas être hors sol. Il doit aller à la rencontre des professionnels et des bénéficiaires ; Il est donc souhaitable que chaque administrateur soit référent ou co-référent d'un secteur d'activité de son association. Nous allons mener une réflexion en ce sens.

Pour le territoire

Des bénéficiaires acteurs de leur propre projet, des salariés valorisés dans leurs compétences, des administrateurs attentifs et impliqués sont, avec les bénévoles, les meilleurs acteurs de la communication dont **Solidarité Accueil** a besoin pour être force de proposition et faire découvrir et reconnaître auprès de nos concitoyens les difficultés et les richesses des personnes accueillies ainsi que le travail réalisé par l'association. Il s'agit donc pour nous d'initier un double mouvement : ouvrir la Cité à Solidarité Accueil et Solidarité

Accueil à la Cité.

Si toutes et tous sont mobilisés dans ce travail de promotion, les administrateurs se doivent d'être en première ligne comme ambassadeurs des besoins et des richesses des personnes accueillies par l'association.

Pour assurer la pérennité financière de l'association

Pour rendre pérenne le service que nous proposons aux personnes en difficulté au nom de l'Etat, la stabilité financière est indispensable.

Ces dernières années, des engagements et des efforts ont été réalisés.

L'augmentation de la capacité du CHRS à la demande de l'Etat et la création puis l'augmentation du nombre de places des dispositifs médico-sociaux ont, en élargissant l'assise de l'association, permis de diminuer les frais de structure des dispositifs, de retrouver un équilibre financier et de résorber une partie du déficit antérieur. Avant toute création d'un nouveau dispositif, les risques et bénéfices doivent être bien appréhendés.

Au pôle économique, la planification des dépenses et des investissements permet aux salariés en transition professionnelle de travailler dans de bonnes conditions, proches du monde du travail «classique » et d'améliorer les performances économiques.

D'une manière générale, la modernisation de l'outil de travail, aussi bien par la rénovation des appartements d'hébergement et de logement, que par l'acquisition de matériels performants dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) participent à une démarche de qualité.

Cependant, si la collaboration avec les services de l'Etat et du département est essentielle pour gérer les dispositifs et innover dans de nouvelles structures ou services en fonction des besoins, elle engendre une dépendance financière importante dans un contexte économique difficile. Nous devons donc diversifier les sources de financement et renforcer nos fonds propres. Une recherche de mécénat

est nécessaire pour stabiliser notre association et moderniser ou équiper plus rapidement nos différents

secteurs, tant économique que social.

Pour répondre à cet objectif, le fonds de dotation « Solidarité Indre » a été créé.

COMMUNICATION

Renforcer et faire connaître nos méthodes et nos valeurs

Solidarité Accueil effectue un travail en profondeur pour la réinsertion des publics défavorisés en ne mettant pas de critères discriminants lors de l'accueil ou du recrutement des personnes défavorisées.

Cette particularité doit être reconnue pour sa forte valeur ajoutée car c'est une force du territoire de posséder une structure pouvant être mobilisée rapidement sur les situations les plus délicates.

La coopération avec d'autres organismes d'insertion du département est indispensable pour faire remonter en commun les besoins du terrain, proposer des solutions et éviter les concurrences inutiles.

La création d'une Coordination départementale des acteurs de l'hébergement et du logement serait souhaitable..

A ce titre le développement de la communication à travers de nombreux supports ou actions est essentiel pour améliorer la visibilité de SA.

Sensibiliser nos concitoyens

La situation des personnes que nous accueillons et nos compétences pour les accompagner sont en général connues et reconnues par nos interlocuteurs habituels : Services de l'Etat, élu(e)s, collectivités.

Mais notre mission ne s'arrête pas là ; nous devons – comme nous le commandent nos statuts – **sensibiliser nos concitoyens aux problèmes de l'exclusion**, ses causes et ses conséquences.

C'est un objectif très ambitieux que de faire partager par le plus grand nombre nos valeurs de **solidarité**, de **respect**, de **fraternité** à l'égard des personnes que nous accompagnons parce que nos concitoyens les connaissent mal. C'est donc à nous, administrateurs, professionnels, bénévoles et personnes accueillies de créer un système d'échange naturel au travers de moyens tels que : visites, activités sportives et culturelles, conférences-débats, expositions, etc.

Certaines de ces initiatives devront être partagées avec nos partenaires départementaux de l'« insertion ». Il n'est d'ailleurs pas interdit d'espérer, puisque c'est l'intérêt de tous, que des représentants des Pouvoirs publics, des élu(e)s, ou d'autres personnalités nous accompagnent dans ces démarches.

Ce travail d'information sur nos activités et de valorisation des bénéficiaires se fera aussi en direction des entrepreneurs et des mécènes potentiels.

Le fonds de dotation « Solidarité Indre » permet de diriger le mécénat vers Solidarité Accueil, facilitant ainsi sa liberté d'action.



CONCLUSION

Etablir un climat de confiance

Confiance et respect mutuels avec les représentants de l'Etat et des collectivités sont essentiels pour les pôles de **Solidarité Accueil**. Un dialogue de gestion entre ces responsables et nos cadres doit permettre de dégager des objectifs partagés et d'engager une vraie dynamique de travail et de qualité du service rendu en traitant les problèmes dès qu'ils apparaissent. C'est l'intérêt de tous : bénéficiaires, Etat, Collectivités et association.

Consolider notre structure associative

Pour ce faire, nous devons engager un véritable travail de « rassemblement » de notre communauté associative, par des échanges sur nos valeurs, sur les expériences de chacun, une véritable participation des uns et des autres à des forums d'idées, voire des rencontres plus informelles, de sorte que toutes et tous - professionnels, administrateurs, bénévoles et personnes accueillies à certains moments - se sentent partie prenante.

Toutes les formules propres à tisser des liens entre les acteurs de notre projet et à renforcer une plus grande proximité entre les différentes strates de l'association seront recherchées.

Fédérer et valoriser les compétences sont nécessaires pour travailler sereinement et efficacement.



PÔLE RESSOURCES

ACTIONS TRANSVERSALES

- Comptabilité
- Ressources humaines
- Développement
- Communication
- Gestion / administration
- Logistique



PÔLE MÉDICO-SOCIAL ET URGENCE SOCIALE

MEDICO-SOCIAL :

ACT : Appartements de Coordination
Thérapeutique

LHSS : Lits Halte Soins Santé

URGENCE SOCIALE :

(DISPOSITIFS DE VEILLE SOCIALE)

AE36 : Accueil et Écoute 36

SIAO / 115 : Service Intégré d'Accueil
et d'Orientation

ACDJ : Accueil de Jour

PÔLE HÉBERGEMENT LOGEMENT

HÉBERGEMENT D'URGENCE

HU : Hébergement d'Urgence

FVV : Femmes Victimes de Violences

HUDA : Hébergement d'urgence des
Demandeurs d'Asile



HÉBERGEMENT INSERTION

CHRS : Centre d'Hébergement et de
Réinsertion Sociale

Pénitentiaire : Placement extérieur

Tiers-lieu alimentaire : Ateliers culinaires

HÉBERGEMENT LOGEMENT

MR : Maison Relais

PÔLE ÉCONOMIQUE

STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Les potagers de Velles
- Environnement
- Rivières
- Ateliers bois
- Maintenance & collectivité
- Restaurant solidaire l'Assiette



Journée portes ouvertes aux Potagers de Velles



Solidarité
Accueil



Solidarité *Accueil*



Siège social

20, avenue Charles de Gaulle
36000 Châteauroux
Tél. 02 54 27 77 17

E-mail : contact@solidarite-accueil.fr - Site internet : www.solidariteaccueil.org

Association déclarée à la Préfecture de l'Indre le 18 juin 1982 sous le N°0362002737 - Siret N°328 768 940 000 95 - Code NAF : 8790 B